

L'avenir des prairies humides face à l'augmentation des troupeaux : le point de vue d'éleveurs

Cécile Guillon-Kroon¹, Catherine Disenhaus² & Yannick Le Cozler^{2*}

¹Groupe Terrena, 44150 Ancenis

²UMR PEGASE Agrocampus-Ouest / INRA, 35000 St-Gilles ;

* *correspondance: yannick.lecozler@agrocampus-ouest.fr*

Introduction

Les zones humides forment des écosystèmes complexes qui subissent des fluctuations d'eau journalières, saisonnières ou annuelles. Les prairies humides, cas particulier de zones humides, sont des terrains inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire et généralement utilisés pour l'alimentation des animaux. Elles constituent une ressource fourragère utilisée notamment par l'élevage bovin. Souvent petites et difficilement mécanisables, elles font l'objet de réglementations, car elles présentent de nombreux intérêts. Elles permettent, entre autres, de limiter les dégâts des crues, de recharger les eaux souterraines, d'épurer les eaux et d'abriter de nombreuses espèces animales et végétales (Ramsar, 2010). Elles semblent cependant menacées, suivant les régions, par l'intensivité de l'agriculture, les projets d'urbanisme, la déprise et le boisement. En France, entre 1990 et 2000, la surface des zones humides a diminué de moitié au sein de celles déclarées d'importance majeure (Fouque *et al*, 2006). Afin de préserver ces zones, différents plans d'actions nationaux ont été mis en place depuis 1990 (Opérations Locales Agri-Environnementales, OLAE ; Contrats Territoriaux d'Exploitation, CTE ; ou encore, Mesures Agri-Environnementales Territorialisées, MAET). Les motivations majeures des éleveurs à préserver ces zones seraient une bonne valorisation agronomique de leurs terrains, ainsi que l'accompagnement dans certains cas d'aides et primes à l'entretien de ces zones humides qui rendent de nombreux services écosystémiques. Dans un contexte d'augmentation de la taille des cheptels laitiers, la question du devenir des zones humides se pose néanmoins et notamment s'il est possible de concilier grands troupeaux performants et petites surfaces sensibles. En complément du travail effectué dans le cadre d'un stage de fin d'étude (Cornet, 2014), la coopérative TERRENA a souhaité réaliser une enquête afin de mieux connaître les pratiques et perceptions de ses adhérents éleveurs laitiers du Grand Ouest quant à l'utilisation de ces prairies et leurs sentiments sur l'avenir de ces surfaces.

Matériels et méthodes

Le questionnaire proposé aux agriculteurs avait pour but de répertorier les différents modes de gestion agricole des prairies humides de fond de vallée par les éleveurs laitiers et leur devenir. Celui-ci a été établi et réalisé par des étudiants d'AGROCAMPUS OUEST, dans le cadre d'un module de leur formation intitulé « Enquêtes et Typologies », à l'automne 2014. Le questionnaire définitif contenait six parties: -1) La signalétique de l'enquêté ; -2) Les caractéristiques de l'exploitation agricole ; -3) La description des zones humides de l'exploitation ; -4) La présence ou non, les caractéristiques et la gestion des prairies humides sur l'exploitation ; -5) Le devenir des zones humides ; -6) La perception générale des prairies humides par l'éleveur. Au total, le questionnaire comportait 49 questions (31 questions fermées et 18 ouvertes), dont certaines étaient composées de plusieurs sous-questions. Les éleveurs sélectionnés, tous adhérents de la coopérative TERRENA, avaient au minimum 60 VL en production et des prairies permanentes humides identifiées au sein de l'exploitation.

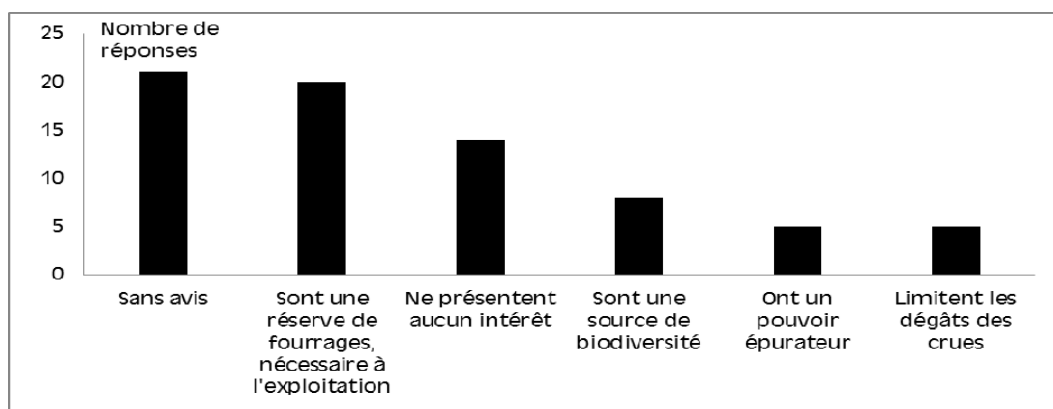
Résultats et discussion

Chez les 73 éleveurs enquêtés (106 vaches laitières en moyenne ; 205 ha de SAU), les zones humides représentent en moyenne une faible part de la surface fourragère principale (10 %), même si pour certains, leur part dépasse les 50%. Ces zones sont valorisées via la fauche (39 %),

le pâturage (36 %) ou les deux à la fois 15 %). L'entretien par broyage mécanique ne concerne que 11 % des réponses. Parmi les éleveurs faisant pâturer leurs prairies humides (41 en tout), 36 le font uniquement par des bovins laitiers. Dans ce cas, ce sont majoritairement les génisses et dans quelques cas, les vaches taries, qui valorisent cette ressource fourragère par un pâturage tournant (i.e., pas de fil et accès dès l'entrée, à l'intégralité de la surface de la prairie). Très peu de vaches laitières en production pâturent ces prairies, principalement à cause de leur éloignement et/ou leur faible valeur alimentaire pour ces animaux. Parmi ces 41 exploitations valorisant les prairies humides via le pâturage, 33 ont au moins une prairie humide bordée ou traversée par un cours d'eau. Si 11 éleveurs laissent le troupeau s'abreuver directement dans la rivière, la plupart n'utilise pas cette eau, préférant un abreuvement artificiel, afin de maîtriser la qualité de l'eau distribuée aux animaux. Ces éleveurs ayant des rivières dans leurs prairies y clôturent donc l'accès, ce qui permet aussi d'éviter certains problèmes sanitaires et/ou la détérioration du cours d'eau.

Moins d'1/3 des éleveurs (20/73), ces surfaces ne sont pas menacées, même si selon le Ministère de l'Ecologie, 48% des zones humides ont été dégradées entre 2000 et 2010, notamment à cause du drainage, de l'essor de l'urbanisation et d'évènements climatiques exceptionnels. Pour ces éleveurs, elles sont toutefois indispensables en termes de ressources fourragères pour leur exploitation (figure 1).

Figure 1. Intérêt majeur des prairies humides selon les 73 éleveurs enquêtés (réponse principale)



Pour 14 éleveurs, ces zones n'apportent au final rien à leur exploitation. Au final, beaucoup considère ces zones comme sources de contraintes (66/73), notamment à cause d'une période d'accessibilité restreinte, un risque élevé de contamination par des parasites (douve), des rendements aléatoires... Mais malgré cette perception plutôt négative, plus de la moitié des éleveurs possédant des prairies humides sont satisfaits de leur gestion et à l'avenir, ils continueront à les utiliser. Pour ceux qui en bénéficient, les aides issues des programmes Natura 2000 ou MAE (250 €/ha en moyenne) sont perçues comme avantageuses et stimulantes pour le maintien de ces zones. **Ainsi, la plupart des éleveurs enquêtés estiment au final que les zones humides ne sont pas nécessairement menacées avec l'augmentation de la taille des troupeaux et qu'elles sont même surprotégées. La reconnaissance de leur importance et du rôle de l'élevage via des aides financières spécifiques pourraient même constituer un levier de sauvegarde plus important à l'avenir.**

Les auteurs remercient les éleveurs ayant participé à cette étude pour le temps et l'intérêt qu'ils y ont accordés, ainsi que les étudiants grâce à qui ces travaux ont pu être réalisés.

Références bibliographiques

- COIC M. (2011). La gestion agricole des zones humides du Finistère : contribution au Guide Technique d'Aménagement et de Gestion des Zones Humides (GTAZH). *Observatoire de la Gestion de l'Espace et de l'Environnement et Chambre d'Agriculture du Finistère*, 181 p.
- CORNET E. (2014). Valorisation des zones humides par et/ou pour les animaux dans les élevages laitiers de grande taille. *Rapport de stage de fin d'études, AGROCAMPUS OUEST*, 24 p.
- FOUQUE C., XIMENES M.C., BARNAUD G., LEVET D., BROYER J. (2006). Les zones humides françaises : évolutions récentes. *Faune Sauvage*, 271, 4-12.
- RAMSAR (2010). Services écosystémiques des zones humides. http://www.ramsar.org/cda/fr/ramsar-pubs-info-ecosystem-services/main/ramsar/1-30-103%5E24258_4000_1 (consulté le 31/03/2014).